

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes informés par le soussigné que les membres du conseil municipal sont convoqués à une séance extraordinaire, qui se tiendra le lundi 4 décembre 2023 à 19h15, au lieu habituel des séances du conseil, soit le 221, rue Centrale à Saint-Stanislas-de-Kostka, sous la présidence de Jean-François Gendron, maire

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL LUNDI 4 DÉCEMBRE 2023 À 19H15

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Période de questions du public**
- 4. Adoption du procès-verbal**
- 5. Finances et administration**
 - 5.1 Avis de motion règlement 442-2023 Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2024
 - 5.2 Adoption du règlement 442-2023 Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2024
- 6. Urbanisme et environnement**
- 7. Loisirs, culture et vie communautaire**
- 8. Travaux publics**
- 9. Sécurité publique**
- 10. Fermeture de la séance**